

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des
soumissions - TPSGC
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0A1 / Noyau 0A1
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

LETTER OF INTEREST
LETTRE D'INTÉRÊT

Title - Sujet Stratégie du vaccin antigrippal	
Solicitation No. - N° de l'invitation E60PH-120001/A	Date 2012-08-13
Client Reference No. - N° de référence du client E60PH-00012	GETS Ref. No. - N° de réf. de SEAG PW-\$\$PH-896-61009
File No. - N° de dossier ph896.E60PH-120001	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2012-08-27	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Baird, Christa	Buyer Id - Id de l'acheteur ph896
Telephone No. - N° de téléphone (250) 363-8471 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: SEE HEREIN	

Comments - Commentaires

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Issuing Office - Bureau de distribution
Drugs, Vaccines and Biologics Division/Div.des produits
pharmaceutiques,biologiques et de vaccins
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
6B3, Place du Portage III
Gatineau
Quebec
K1A 0S5



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Del. Offered Liv. offerte
1	Canada's Influenza Vaccine Supply Strategy Request for Information	Total		1	Each	\$	\$		

Solicitation No. - N° de l'invitation

E60PH-120001/A

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

ph896E60PH-120001

Buyer ID - Id de l'acheteur

ph896

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E60PH-00012

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS CONCERNANT

Stratégie canadienne d'approvisionnement du vaccin contre la grippe

**TOUTE DEMANDE RELATIVE AU CONTENU DE CE DOCUMENT DEVRAIT ÊTRE ADRESSÉE À
L'AUTORITÉ CONTRACTANTE :**

**Direction des produits commerciaux et de consommation
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)
Place du Portage, Phase III, 6B3,
11, rue Laurier
Gatineau (Québec) K1A 0S5**

**À l'attention de : Christa Baird
Téléphone : 250-363-8471**

Courriel : christa.baird@tpsgc-pwgsc.gc.ca

TABLES DES MATIÈRES

1. Contexte et objet de cette demande de renseignements (DDR)
2. Nature de la demande de renseignements
3. Nature et format des réponses attendues
4. Coûts associés aux réponses
5. Traitement des réponses
6. Concertation avec l'industrie
7. Sujets de la concertation avec l'industrie
8. Contenu de cette DDR
9. Questions à l'intention de l'industrie
10. Présentation matérielle des réponses
11. Demandes de renseignements
12. Soumission des réponses

Liste des annexes:

Annexe A - Questionnaire

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS CONCERNANT

Stratégie canadienne d'approvisionnement du vaccin contre la grippe

1 Contexte et objet de cette demande de renseignements (DDR)

Les besoins du Canada en matière d'approvisionnement financé par des fonds publics en vaccins contre la grippe pandémique et saisonnière sont actuellement comblés par quatre (4) contrats octroyés en 2011 et 2012. Deux (2) de ces contrats, qui apportent à eux deux 4,8 millions de doses du vaccin trivalent inactivé contre la grippe saisonnière chaque année et comportent une clause permettant l'accès à un approvisionnement secondaire en vaccins antipandémiques, expireront à la fin du mois de mars 2014. Le troisième contrat, qui prévoit l'approvisionnement en vaccin antigrippal vivant atténué, expirera à la fin du mois de mars 2013. Des options contractuelles existent pour permettre de prolonger la période de ces contrats jusqu'au 31 mars 2015, mais aucune décision n'a été prise jusqu'à présent concernant l'application de ces options par le Canada. Le quatrième contrat, qui prévoit l'approvisionnement de cinq millions de doses du vaccin trivalent inactivé par an et l'approvisionnement principal en vaccins antipandémiques lorsque le besoin s'en fait sentir, n'expirera pas avant le 31 mars 2021.

Afin d'aider à prendre une décision d'appliquer ou non les options contractuelles existantes, et pour veiller à la continuité de l'accès à un approvisionnement garanti en vaccins antigrippaux à des tarifs compétitifs indépendamment de l'application des options contractuelles, le gouvernement du Canada, en collaboration avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, cherche à présent à revoir, au besoin, sa stratégie d'approvisionnement en vaccins antigrippaux. La stratégie actuelle du Canada comprend trois éléments principaux :

- (a) un contrat d'approvisionnement à long terme conclu avec un fabricant canadien pouvant fournir la totalité (100 %) des vaccins antipandémiques au Canada et comportant l'approvisionnement d'au moins cinq millions de doses de vaccins contre la grippe saisonnière par an;
- (b) un deuxième contrat prévoyant l'accès à un maximum de 10 millions de doses de vaccins antipandémiques, pour seconder le fournisseur canadien principal, combiné à une partie de l'approvisionnement en vaccins contre la grippe saisonnière;
- (c) plusieurs fournisseurs de vaccins contre la grippe saisonnière qui peuvent ensemble donner accès au Canada à toute une gamme de nouvelles technologies novatrices visant à améliorer l'efficacité du vaccin ou à accroître l'utilisation du vaccin par les populations ciblées.

La mise au point de la stratégie actuelle du Canada est issue en partie d'une concertation avec l'industrie des vaccins qui a eu lieu en mars 2010. Afin de faciliter la révision, au besoin, de cette stratégie, le Canada cherche une fois de plus à savoir ce que l'industrie de fabrication des vaccins pense.

2 Nature de la demande de renseignements

Cette demande n'est pas un appel d'offres. Cette DDR ne donnera pas lieu à l'attribution d'un contrat. Par conséquent, les fournisseurs éventuels de tous biens ou services décrits dans cette DDR ne devraient pas réserver des stocks ou des installations, ni affecter des ressources en fonction des renseignements présentés dans cette DDR. Cette DDR donnera pas lieu non plus à

l'établissement d'une liste de fournisseurs. Par conséquent, le fait qu'un fournisseur éventuel réponde ou non à cette DDR ne l'empêchera pas de participer à tout processus d'acquisition ultérieur. En outre, la présente DDR n'entraînera pas nécessairement l'achat de l'un ou de l'autre des biens et des services qui y sont décrits. Cette DDR vise seulement à obtenir les observations de l'industrie sur les points qui y sont abordés.

3 Nature et format des réponses attendues

Les répondants sont invités à présenter leurs commentaires, préoccupations, et, le cas échéant, des recommandations pertinentes sur la façon de répondre aux besoins et aux objectifs définis dans cette DDR. Ils sont également invités à commenter le contenu, la forme et/ou le plan de tous documents préliminaires joints à cette DDR. Les répondants sont priés d'explicitier les hypothèses qu'ils avancent dans leur réponse.

4 Coûts associés aux réponses

Le Canada ne remboursera pas les dépenses engagées pour répondre à cette DDR.

5 Traitement des réponses

- (a) **Utilisation des réponses** : Les réponses ne seront pas soumises à une évaluation officielle. Toutefois, le Canada pourra les utiliser pour élaborer ou modifier ses stratégies d'acquisition ou tous documents préliminaires joints à cette DDR. Le Canada examinera toutes les réponses reçues d'ici la date de clôture de la DDR. Cependant, s'il le juge opportun, il pourrait examiner les réponses reçues après la date de clôture de la DDR.
- (b) **Équipe d'examen** : Une équipe d'examen composée de représentants du client (selon le cas) et de fonctionnaires de TPSGC examinera les réponses reçues. Ce dernier se réserve le droit d'engager des consultants indépendants ou de recourir aux services des ressources du gouvernement qu'il juge nécessaire pour examiner toute réponse. Toutes les réponses ne seront pas nécessairement soumises à l'examen de tous les membres de l'équipe d'examen.
- (c) **Confidentialité** : Les répondants devraient indiquer les parties de leur réponse qu'ils jugent de nature exclusive ou confidentielle. Le Canada traitera les réponses selon les dispositions de la *Loi sur l'accès à l'information*.

6 Concertation avec l'industrie:

- (a) Le Canada rencontrera les entreprises indiquant dans leur réponse leur souhait de participer. Le Canada prévoit actuellement organiser ces rencontres les 19 et 20 septembre 2012 à Ottawa (Ontario).
- (b) Cette concertation avec l'industrie est conçue afin de permettre aux fabricants de vaccins antigrippaux intéressés de rencontrer individuellement les membres du Groupe de travail fédéral, provincial et territorial sur l'approvisionnement en vaccins, ainsi que d'autres représentants fédéraux, provinciaux et territoriaux au besoin, et les membres du groupe de travail sur la grippe du Comité consultatif national de l'immunisation.
- (c) Afin de permettre à Travaux publics et Services gouvernementaux Canada d'établir les horaires de ces rencontres, les participants sont invités à communiquer avec l'autorité contractante au plus tard le 5 septembre 2012 (voir le point 12) pour confirmer leur intérêt et donner la liste des personnes de leur organisme qui seront présentes à la rencontre.
- (d) Les participants auront une séance de 1,5 heure pour leur présentation individuelle incluant une séance de questions et réponses avec le Groupe de travail fédéral, provincial et territorial sur l'approvisionnement en vaccins.

- (e) Les fournisseurs devront fournir un exemplaire électronique de leur réponse à l'autorité contractante d'ici le 14 septembre 2012.

7 Sujets de la Concertation avec l'industrie:

- (a) Technologies et produits vaccinaux existants, y compris les projets actuels et futurs en ce qui concerne le marché canadien.
- (b) Capacités actuelles en matière de production, de remplissage et d'approvisionnement en vaccins contre la grippe (saisonniers et pandémique).
- (c) Approvisionnement du Canada en vaccins contre la grippe saisonnière.
- (d) Approvisionnement de réserve du Canada en vaccins contre la grippe pandémique.
- (e) Perspectives du produit vaccinal antigrippal.

8 Contenu de cette DDR

- (a) Cette DDR contient une demande de soumissions préliminaire. Ce document demeure un travail en cours et les répondants ne devraient pas supposer que des nouvelles dispositions ou exigences ne seront pas ajoutées à toute demande de soumissions qui, au bout du compte, pourrait être diffusée par le Canada. Pas plus que les répondants devraient supposer qu'aucune des dispositions ou aucun des besoins ne sera supprimé ou révisé. Des observations concernant ce document préliminaire seraient appréciées.
- (b) Cette DDR contient des questions précises à l'intention de l'industrie.

9 Questions à l'intention de l'industrie

Se référer à l'Annexe A - "Questionnaire".

10 Présentation matérielle des réponses

- (a) **Page couverture** : Si la réponse est donnée en plusieurs volumes, les répondants sont priés d'indiquer sur la page de couverture de chaque volume le titre de la réponse, le numéro de la demande, le numéro du volume et sa raison sociale complète.
- (b) **Page titre** : La première page de chaque volume de la réponse, succédant la page de couverture, devrait être la page titre qui devrait contenir :
- (i) le titre de la réponse du répondant et le numéro du volume;
 - (ii) le nom et l'adresse du répondant;
 - (iii) le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la personne-ressource du répondant;
 - (iv) la date;
 - (v) le numéro de la DDR.
- (c) **Nombre de copies** : Le Canada demande aux répondants de soumettre 2 copies de leurs réponses.

11 Demandes de renseignements

Comme il ne s'agit pas d'un appel d'offres, le Canada ne répondra pas nécessairement aux demandes de renseignements écrites des fournisseurs ou ne distribuera pas nécessairement les réponses à tous les fournisseurs éventuels. Toutefois, les répondants qui ont des questions relatives à la DDR peuvent s'adresser à la personne suivante :

Autorité contractante : Christa Baird

Courriel : Chirsta.Baird@pwgsc-tpsgc.gc.ca

Téléphone : (250) 363-8471

Adresse : Place du Portage III - 6B3, 11 rue Laurier, Gatineau, QC K1A 0S5

12 Soumission des réponses

- (a) **Concertation avec l'industrie** : Les fournisseurs qui souhaitent assister à la concertation avec l'industrie doivent en aviser l'autorité contractante au plus tard le 5 septembre 2012 à 16 h (HNE). Ils devront fournir un exemplaire électronique de la présentation à l'autorité contractante au plus tard le 14 septembre 2012.
- (b) **Heure et lieu de présentation des réponses** : Les fournisseurs qui ne souhaitent pas assister à la concertation avec l'industrie, mais qui souhaitent donner une réponse écrite doivent la faire parvenir à l'autorité contractante (à l'attention de Julia Summers / Julia.Summers@pwgsc.gc.ca / Place du Portage III - 6B3, 11 rue Laurier, Gatineau, QC K1A 0S5) avant le 30 septembre 2012, à 14 h (HNE).
- (c) **Responsabilité en ce qui a trait à la réception des réponses dans les délais prescrits** : Il incombe à chaque répondant de s'assurer que sa réponse est livrée à la bonne adresse et qu'elle est reçue dans les délais prescrits.
- (d) **Identification des réponses** : Chaque répondant devrait s'assurer que son nom et son adresse, ainsi que le numéro de la DDR et la date de clôture figurent lisiblement sur l'enveloppe.

ANNEXE A - QUESTIONNAIRE

1. Technologies et produits vaccinaux existants, y compris les projets actuels et futurs en ce qui concerne le marché canadien :

(a) Quels produits vaccinaux antigrippaux commercialisez-vous actuellement (au Canada et ailleurs)? Décrivez les produits que vous proposez, notamment :

- (i) les indications d'emploi approuvées;
- (ii) la préparation (vaccin vivant ou inactivé, avec ou sans adjuvant, sans thimérosal ou à teneur réduite en thimérosal, etc.);
- (iii) la technique de production utilisée (à base d'œuf ou de culture cellulaire, etc.);
- (iv) la voie d'administration (intramusculaire, nasale, autre);
- (v) les formats d'emballage possibles (dose unique, plusieurs doses, flacons ou seringues préremplies);
- (vi) les restrictions d'emploi (délai d'utilisation après la prise de la première dose pour les produits à plusieurs doses, etc.);
- (vii) la durée de conservation;
- (viii) la teneur en latex;
- (ix) le code à barres utilisé (type, contenu, à quels niveaux d'emballage?);
- (x) l'endroit où il est commercialisé;
- (xi) d'autres renseignements, au besoin.

(b) Si un vaccin n'est pas actuellement commercialisé au Canada, avez-vous l'intention de demander l'autorisation de le faire? Dans quels délais? Quels facteurs influenceraient votre décision?

(c) Quelles données pouvez-vous donner sur la stabilité de vos vaccins (saisonniers et pandémiques) en dehors des conditions d'entreposage recommandées (de 2 °C à 8 °C)?

2. Capacités actuelles en matière de production, de remplissage et d'approvisionnement en vaccins contre la grippe (saisonniers et pandémiques) :

(a) Quelle est votre capacité approximative mondiale de fabrication de vaccins antigrippaux (en nombre de doses par mois) pour les vaccins saisonniers (trivalents ou quadrivalents) et pour les vaccins pandémiques monovalents?

(b) Où sont situées vos installations de fabrication (dans quels pays)? Vos installations de fabrication, de remplissage et d'emballage sont-elles toutes au même endroit (dans le même pays)? Dans la négative, où se fait chaque étape du processus de production?

(c) Dans quelle mesure pouvez-vous garantir, grâce à des dispositions existantes d'approvisionnement, votre capacité existante (pour le vaccin contre la grippe saisonnière ou pandémique)?

(d) Jusqu'à quand cette capacité de production est-elle garantie?

(e) Avez-vous l'intention de développer votre capacité de production ou de remplissage de vaccins antigrippaux (pour les technologies de production existantes comme pour les nouvelles)? Dans quelle proportion votre capacité augmentera-t-elle? Où cette nouvelle capacité se trouvera-t-elle?

(f) Avez-vous des plans concrets de développement ou réfléchissez-vous à la possibilité de développer votre capacité de production au Canada? Dans l'affirmative, dans quels délais?